

Tarif : 372 € TTC par enfant (26 séances)

Début prévisionnel des cours : semaine du 28 septembre 2026.
Un calendrier précis des séances sera envoyé courant septembre.

Si malheureusement, le nombre d'élèves inscrits à l'atelier n'est pas suffisant, votre souhait d'inscription et votre paiement seront annulés et vous en serez avertis.

Merci de cocher le créneau souhaité :

Lundi

O 12h30-13h15 : **CREATIVITE** pour les CE2, CM1, CM2

Mardi

O 12h30-13h15 : **CREATIVITE** pour les CP, CE1 et CE2

- **Formulaire d'inscription à envoyer directement à : atelier.lartimuse@gmail.com**

- Après validation de l'inscription, le règlement sera à effectuer par virement à Aurélia Bismuth-Kimpe (IBAN : FR76 1820 6001 0460 3112 0266 855).

Le règlement devra être envoyé au plus tard 7 jours après l'envoi du formulaire d'inscription.

Informations élève et famille – Ecole Dupanloup

L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe (sept 2026) :

LES PARENTS

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Email :

INFORMATIONS GENERALES :

Les ateliers proposés ont pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant en lui donnant des outils pour apprendre à mieux se connaître, à accueillir ses émotions et à s'épanouir au sein d'un groupe .

- **CREATIVITE** : L'année 2026-2027 sera l'occasion d'aborder la question de **l'architecture**. De la maison dans laquelle nous vivons au palais qui met des étoiles dans les yeux, l'architecture a une place centrale dans notre environnement. Elle nous entoure au quotidien, est imaginée dans les histoires fantastiques et défie la technique pour être toujours novatrice. Des artistes comme Hundertwasser ont imaginé un monde où l'architecture est colorée et végétale, Claire Tabouret dessine des vitraux contemporains pour Notre Dame de Paris et Franck Lloyd Wright fait construire une maison sur une cascade de 9 mètres.
- A partir d'extraits littéraires ou d'œuvres d'art contemporain, les élèves travailleront sur différentes thématiques comme intérieur/extérieur, découpe et plan, intégration dans le paysage etc.
- La séance se décompose comme suit :
 - Découverte d'une œuvre d'art ou d'un extrait littéraire : description, compréhension, échanges et partage.
 - Annonce de la consigne de l'activité artistique : création éphémère, dessin, peinture...
 - Réalisation individuelle ou collective en fonction des objectifs de la séance et de la thématique. Partage d'expérience et de ressenti.

Toute inscription est définitive et ne pourra donner lieu à un remboursement, même au prorata.

Informations concernant l'enfant que l'enseignant doit connaître pour le bon déroulement des séances :

.....

Allergies :

.....

En signant ce bulletin d'inscription, vous acceptez que les informations données sur ce bulletin d'inscription soient enregistrées sur le fichier informatique de L'Atelier de l'Artimuse. Elles demeureront strictement confidentielles.

Date, Nom et Signature